

CHANGER DE SYSTÈME POUR SAUVER L'HUMANITÉ

Au cœur de l'été, l'amplification des événements météorologiques, accompagnés de leurs terribles souffrances et de leurs deuils, s'est invitée à notre table, en pleine pandémie, sans masque.



PAR LDA

S'ajoutant aux innombrables décès dus au Covid 19, en partageant les mêmes origines, mégafeux ou pluies diluviennes, canicules et sécheresses envahissent des pans de la planète, avec leurs lots de destructions et de morts. Le sixième rapport du Giec (1) sonne l'alerte rouge, à moins de trois mois de la nouvelle conférence sur le climat qui doit se tenir à Glasgow (COP26).

De grandes parties de notre Terre commune vont devenir invivables si la communauté humaine ne réussit pas à réduire beaucoup plus rapidement sa production de gaz à effet de serre due essentiellement à la combustion de charbon et de pétrole.

Le système capitaliste et sa soif jamais étanchée de profit sont bien en cause

Sachant que l'ampleur avec laquelle notre planète se réchauffe n'a pas d'équivalent dans l'histoire, ne pas s'engager dans cette voie reviendrait à accepter d'irréparables désastres. La fonte des glaciers, la montée des eaux des océans, la modification des écosystèmes océaniques et terrestres mettraient en cause la sécurité alimentaire mondiale et provoqueraient, par conséquent, des déplacements de populations à grande échelle vers des zones moins touchées.

Une course de vitesse est donc engagée tant chaque jour et chaque dixième de degré compte pour sauver l'humanité. Songeons qu'un enfant qui naît aujourd'hui peut connaître cette catastrophe. C'est dire nos responsabilités ! Et ce ne sont pas les rodontades culpabilisantes envers les citoyens-consommateurs par un écologisme politicien qui peuvent nous sortir d'affaire.

Trois milliards d'êtres humains manquent de l'essentiel, alors que les 10 % les plus riches de la population émettent plus de la moitié du gaz carbonique. Le système capitaliste et sa soif jamais étanchée de profit sont bien en cause. Ce sont à la fois le modèle productif de l'agrobusiness, favorisé par exemple par la politique agricole commune, les banques et assurances, avec la liberté totale de circulation des capitaux spéculatifs, les privatisations

des ressources énergétiques et des transports mais aussi la conception des villes et des logements comme les systèmes de distribution et de consommation qu'il s'agira radicalement de dépasser.

Certes, à chaque grande réunion internationale, les chefs d'État et de gouvernement rivalisent d'engagements aussi dérisoires qu'hypocrites devant micros et caméras sur l'inversion des tendances actuelles. Rentrés en leurs palais, ils défendent les intérêts de classes et poursuivent la guerre intracapitaliste au service de leurs multinationales, dont celles qui ont paraît-il la « bonté » d'investir dans leur pays en bénéficiant de ponts d'or.

Un monde de coopération, de partage des avoirs, des savoirs, des pouvoirs est à l'ordre du jour

C'est ce qu'il s'est passé il y a quelques semaines au grand « raout » du château de Versailles avec le président Macron à genoux devant les milieux d'affaires nord-américains. Sachant que la durée de rotation du capital investi est dix fois plus importante que celle d'un mandat présidentiel, on mesure l'urgence à porter des actions et un débat populaire sur les réorientations des productions afin de les mettre au service des besoins humains, démocratiquement décidés.

La vie humaine et celle des écosystèmes sont antagonistes avec l'accumulation capitaliste et la « concurrence libre », prétendument non faussée, qui génèrent à la fois inégalités sociales et destructions environnementales. C'est au contraire un monde de coopération, de partage des avoirs, des savoirs, des pouvoirs qui est à l'ordre du jour. L'appropriation sociale, citoyenne et démocratique de larges secteurs de l'économie, le postcapitalisme deviennent l'intérêt supérieur de l'humanité.

L'émancipation humaine et le respect des écosystèmes doivent prendre le pas sur toute autre considération.

(1) GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

Travail

LA LAISSE DIGITALE

Dans une enquête nationale, l'Ugict-CGT révèle que le travail à distance, bien que plébiscité, reste dégradé pour de nombreux salariés.

Pour que cette pratique soit synonyme d'avancées pour les travailleurs, le syndicat appelle à l'encadrer strictement.



PAR LDA

La bagarre est ancienne... comme la lutte des classes. Chaque révolution technologique, chaque évolution sociale, chaque changement sociétal est soumis à des forces contradictoires qui tentent de les tordre ; les unes dans le sens du progrès, les autres dans le sens de l'adaptation au système capitaliste.

Ces dernières ne manquent jamais d'imagination et de ressources : flexibilité pour casser l'aspiration à la baisse du temps de travail, ubérisation pour instrumentaliser l'envie de souplesse, auto-entrepreneuriat pour détourner le désir d'autonomie... Et quand les aspirations à la justice sociale se font incontournables, le capitalisme tente toujours de les dévoyer jusqu'à promouvoir le pire : la peur et la haine de l'autre.

Le télétravail n'échappe pas à cet affrontement idéologique. Les salariés y aspirent tant le boulot à domicile semble pouvoir se libérer de l'obésissance, du travail enchaîné et permettre de gagner du temps de vie hors travail. Or ce n'est pas ce qui a été vécu.

Pour nombre de salariés, le bureau à la maison a viré au cauchemar. Certes les entreprises n'étaient pas préparées mais, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Et le patronat tente de tout faire pour éviter que télétravail rime avec « travail libéré » ou « travail autogéré ».

Repenser l'ensemble du travail

Leur idée est d'utiliser l'isolement physique du télétravailleur pour le tenir en laisse digitale, le transformer en « tâcheron » au sens de faire des tâches « à la demande ». Face à cette conception patronale et libérale du télétravail, les salariés et leurs organisations syndicales, à commencer par la CGT qui a mené l'enquête sur la question, veulent faire prévaloir une autre vision qui permette aux travailleurs qui le souhaitent de télétravailler dans de bonnes conditions sanitaires, sociales et psychologiques.

Et pourquoi pas en faire une porte d'entrée pour repenser l'ensemble du travail.



Bruno Le Maire

À propos de la création d'un chèque alimentaire pour les plus précaires. D'après lui, « C'est très compliqué à mettre en œuvre, je ne vous le cache pas. Une solution de ce type, il faut s'assurer qu'elle puisse fonctionner. »
Faire des cadeaux fiscaux aux riches sans contreparties c'est moins « compliqué ».

L'HUMEUR

DE MALICETTE

CE QUE DIT GILBERT

« On ne s'est pas acheté d'écran, Monsieur Blanquer. Avec notre allocation de rentrée, ça nous a fait un petit plus pour les enfants. Si le patron nous augmentait aussi, ça ferait un petit plus pour nous tous à la maison. Faudrait-il demander à Macron de nous fournir une liste de commissions à acheter et d'autres interdites ? On fêterait la chose, l'augmentation je veux dire. En 36, je me souviens, le grand père avait rapporté des oranges et un jeu de petits chevaux. Nous les gosses, ça nous a amusés tout l'hiver.

Pour la gamine en 6ème, ça nous a coûté 200 euros et pour le même en primaire, je vous dis pas, les fournitures scolaires sont loin d'être gratuites comme dans nos vieilles municipalités péçé. À Troyes, le maire ferait bien d'y songer. La République c'est quand même d'arriver à l'égalité des chances, comme ils disent. Ils en causent beaucoup. Nous, on parle du coût.

Quand j'habitais aux Chartreux, je me souviens que l'adjoint à Galley affirmait qu'il y avait des familles qui faisaient plein de gosses pour pouvoir s'acheter la télé. Une assistante sociale un jour regretta qu'une famille nourrisse un chien au lieu des gosses. La femme lui avait répondu qu'elle ne donnait pas de Canigou à ses gosses. Dans le quartier, on n'oublie pas cette raillerie, ni la gueule de la dame aux bons conseils. »

Le mépris ne s'arrêtera donc pas. Blanquer vient de rallumer la fameuse lutte des classes et pour la droite, ça consiste simplement à penser qu'il y a des gens nés pour entreprendre et commander et d'autres qui ne font rien pour s'en sortir. Les penseurs de droite se battent pour savoir si c'est de la paresse ou de la stupidité. On insulte les pauvres comme du temps des seigneurs me dit Gilbert, ils ont tout, ils nous distribuent des miettes. Combien ça va durer ?

Relevé par Malicette.



FABIEN ROUSSEL

MA FRANCE

Heureuse, solidaire et digne

256 pages

16,50 €

Bientôt disponible à la fédération de l'Aube du PCF

MA FRANCE, Heureuse, solidaire et digne

16,50 € + 8 € de frais de port

exemplaire (s) Total €

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Chèque à l'ordre de ADF PCF 10

À retourner à PCF Aube 22^{ème}, av. A.-France 10000 - TROYES

TROYES - ROSIÈRES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



TOUS UNIS AVEC
LES PRODUCTEURS
LOCAUX

Intermarché

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'AUBE

LES FEMMES ET LA COMMUNE DE PARIS

MARDI 21 SEPTEMBRE 18 H 30

avec FRANCIS PIAN spécialiste de l'histoire de La Commune

Auditorium de Saint-Julien-Les-Villas

www.upopaube.com

N'Y VOYEZ PAS MALICE

40 ans de vie politique brocardée par Jean LEFÈVRE
dessins de Gérard LE BERRE

LA DÉPÊCHE DE L'AUBE

François BAROIN, MEDEF, Philippe ADNOT, Robert GALLEY, Michel CARTELET

N'Y VOYEZ PAS MALICE

Disponible au prix de **16 € + 8 € de frais de port**

exemplaire (s) Total €

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Chèque à l'ordre de **La Dépêche de l'Aube**
À retourner à La Dépêche de l'Aube 22^{ème}, av. A.-France 10000 - TROYES

Aubéane MUTUELLE DE FRANCE

www.aubeane.fr

CHANGEZ POUR UNE MUTUELLE DE PROXIMITÉ !

TROYES 59, boulevard Blanqui 03 25 79 10 43



LE BON DE SOUTIEN EST DISPONIBLE AU PRIX DE 30 €

Vous pouvez continuer à l'acheter pour soutenir *l'Humanité* même après la Fête. Vous pourrez encore vous le procurer à la fédération de l'Aube du PCF, la semaine de 10 h à 17 h, et auprès des militants communistes.

Votre participation de 30 € réglée par chèque au profit du "Fonds de dotation L'Humanité en partage" vous donne droit à une défiscalisation ou un crédit d'impôt à hauteur de 66 %.

ANNONCES LÉGALES

L'associée unique de la société PONEY CLUB DE LA RENAISSANCE, EARL immatriculée au RCS de TROYES sous le n°817 623 861, a par décisions du 26/07/21 avec effet au 01/08/21 :

- décidé et réalisé une augmentation du capital social de 177 975 € par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 15 000€.
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 192 975€.
- décidé de remplacer la dénomination sociale "PONEY CLUB DE LA RENAISSANCE" par "LES ECURIES D'IRÈS" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- décidé de transférer le siège social du 51 rue Caroujat Borgniet - Thuisy - 10190 ESTISSAC au 30 rue Georges Clémenceau 10350 MARGNY LE CHATEL et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Transfert du siège social PHILM 2D
Société civile immobilière au capital de 400 euros
Siège social : 18 Route de Bailly 10290 RIGNY LA NONNEUSE 852 467 745 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 30/07/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 Route de Bailly, 10290 RIGNY LA NONNEUSE au 4 Rue des Alouettes 10290 VILLADIN à compter du 30/07/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis - La Gérance

Par AGE du 27/05/2021 et décisions du Président du 25/06/2021 de la société LA SAIN-FONNIERE, SAS au capital de 50.400 € sise 1bis Grande Rue 10380 Viapres le Petit, 824 542 401 RCS Troyes, le capital social a été réduit de 9.600 € pour le ramener à 40.800 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Troyes.

THIEBLEMONT BUREAUTIQUE SARL au capital de 200 euros
Siège social : 9 Rue Partouneaux 10100 ROMILLY SUR SEINE 853 832 954 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance

Avis LE CELESTE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros.
Siège social : 14 Rue Colbert et 2 Rue de la Bonneterie (10000) TROYES RCS TROYES 841 397 748

L'assemblée générale du 26/08/2021 a décidé de ne pas dissoudre la société et de poursuivre son activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Pour avis.

Modification de l'objet social EARL MASSART
au capital de 45 338,20 euros
siège social : 5 rue de la fosse aux Briots, 10 210 VILLIERS SOUS PRALIN SIREN 381 469 121 RCS TROYES.

L'assemblée générale extraordinaire du 19/08/2021 a décidé d'étendre l'objet social à "la prise de participation dans toutes les sociétés". L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS TROYES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PARRÉS LES VAUDES du 27/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LES BARBES D'OR
Siège social : 5 Z.A. Les Barbès d'Or, 10260 ST PARRÉS LES VAUDES
Objet social :
- l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou

biens immobiliers
- la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction,
- le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. François DUFOUR, demeurant 1 Chemin de Trainel 10300 GRANGE L'EVEQUE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

Pour avis - La Gérance

DECISION DE CONTINUATION « CRISTALLIN »
SARL au capital de 455.000 Euros
Siège social à SAINTE-SAVINE (10300) 5 Rue Robert Schuman RCS TROYES B 384 448 833.

Par décisions du 30 Juin 2021, l'Associée unique de la société « CRISTALLIN » a décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, la continuation de la Société.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du T.C. de TROYES (10).

Pour Avis, Les Cogérants.

SCM DE LA MARINE
Société civile de moyens
Au capital de 30 947,15 euros
Siège social : 5 rue de la marine 10700 ARCIS SUR AUBE 331496893 RCS TROYES

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/06/2021, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Antoine JACQUINET, demeurant 6 rue des Bas Trévois, 10000 TROYES, pour une durée illimitée à compter du 1er juin 2021 ; Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis La Gérance

NETTOYAGE GENERAL INDUSTRIEL FEDER JIMMY
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 3, Boulevard de Dijon, 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS 320407208 RCS TROYES

Du PV de l'AG du 06/01/2021 et des dispositions statutaires, il résulte la résiliation automatique du mandat de Directrice Générale de Madame Simone FEDER à compter du 06/01/2021.

Le Président

EARL DU VERGERAT
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 27 745,72 euros
Siège social : 21 rue de Chanez 10130 RACINES 349 291 542 RCS TROYES

AVIS DE MODIFICATION

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée "EARL DU VERGERAT" réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 août 2021, a décidé :

- de nommer aux fonctions de cogérants à compter du 01 septembre 2021, Monsieur Fabien GUILLOT et Madame Sonia GUILLOT demeurant au 21 rue de Chanez - 10130 RACINES,
- de réduire le montant du capital social et de la fixer à 27 664 €, suite à la conversion en euros.

POUR AVIS - La Gérance

LA SCP Ph.ANGEL D.HAZANE Mandataires Judiciaires Associés, conformément aux dispositions des articles du Code de Commerce L.625 1 R.625 3, L.631 18 R.631 32, L.641 14 R.641 33, applicables à la cause, les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur le relevé des créances salariales déposé au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES peuvent saisir sous peine de forclusion le Conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à

MEMOIRE

CRENEY 22 AOUT 1944



Creney 29 août 2021: la cérémonie pour les 53 fusillés (Photos Gérard Arcelin)

CULTURE

BELMONDO Jean-Paul

On comprend l'engouement du public pour ce sympathique et pétulant acteur qui a mérité une page dans la rubrique Romilly de *l'Est-Eclair* puisque celui-ci vint fêter les 25 ans du cinéma l'Eden et inaugurer une exposition consacrée à son père.

On aurait aimé que dans cet article comme dans tous les media, on parle un peu de ce père Paul Belmondo, sculpteur, qui fut un zélé collaborateur pendant la guerre, vice-président du groupe « *Collaboration section arts* », familier des dîners à l'ambassade d'Allemagne, et membre du voyage organisé par Otto Abetz.

Des manifestations furent organisées par la FNDIRP et le PCF pour protester contre le fait que le cinéma porte le nom de Paul Belmondo. Ce qui fut finalement accepté. Seul le nom de l'acteur figurera dans la galerie d'exposition. C'est justice, Jean-Paul ayant sa vie durant une attitude digne et même courageuse pour défendre le monde des artistes et le cinéma français.

Jean Lefèvre

compter de la présente publication de :
SARL GAUTHIER 5 Rue Saint Pierre 10200 BAR SUR AUBE RCS 498 224 724 Greffe n° 4121052.

NOMINATION TERTRE
Société en Nom Collectif au capital de 8.000 Euros
Siège social : Aire des Moissons 20 Rue des Magnolias 10410 SAINT-PARRES-AUX-TERTRES 432 405 538 R.C.S. TROYES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Juillet 2021 : Madame Aurélie MILLER, demeurant à EAUX PUISEAUX (10130), 43 Grande rue a été nommée cogérante de la société, à compter du 1er août 2021, pour une durée illimitée.

Pour avis,

Aux termes d'un acte ssp en date à CHATEAUMEILLANT du 04/08/2021, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCEV DOMAINE LANOIX.
- Siège : TORCY LE GRAND (10700), 7 Voie Châtelaine.
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
- Objet : La société a pour objet l'exercice des activités réputées agricoles, au sens de l'article L 311-1 du Code rural notamment : Les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle et plus spécialement la

culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation ; Les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques).

- Capital : 5 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
- Gérance : Monsieur Bruno BABEAU, demeurant 7 Voie Châtelaine 10700 TORCY LE GRAND a été nommé gérant de la société sans limitation de durée.
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.

SCI GRECO
Société civile immobilière au capital de 91.469,41 €
Siège : 18 rue des Crevautes 10150 CRENEY PRES TROYES RCS TROYES 423 812 999

Par assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2021, les associés ont décidé de transférer le siège de la société au 59 allée du Trapan 83230 BORMES LES MIMOSAS. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Siège social : ancienne mention : 18 rue des Crevautes 10150 CRENEY PRES TROYES nouvelle mention : 59 allée du Trapan 83230 BORMES LES MIMOSAS

Pour avis, Le gérant

L'ABONNEMENT 2021 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

+ Toujours disponible, La tasse du centenaire

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Je joins mon règlement de 40 euros (pour 52 numéros)

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de €

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22^{ème}, av. A.-France 10000 - TROYES